



CONVOCATION
A L'ASSEMBLEE COMMUNALE DU 5 MAI 2022
DE PONT-EN-OGOZ

Les citoyennes et citoyens de la Commune de Pont-en-Ogoz sont convoqué(e)s en Assemblée communale ordinaire

le jeudi 5 mai 2022, à 20h00

à la Halle polyvalente, à Avry-devant-Pont

Tractanda :

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée communale du 16 décembre 2021
2. Comptes de fonctionnement et d'investissements 2021
 - lecture des comptes
 - rapport de l'organe de révision
 - approbation des comptes
3. Modification des statuts de l'Association des Ambulances du Sud fribourgeois - Association Secours Sud fribourgeois
4. Informations du Conseil communal
5. Remerciements des anciens Conseillers communaux
6. Divers

Tous les documents relatifs aux objets à traiter durant l'assemblée peuvent être consultés auprès de l'Administration communale ainsi que sur le site internet communal (www.pont-en-ogoz.ch/fr/politique/assemblee/) au moins 10 jours avant l'assemblée. Ces documents étant à disposition, ils ne seront pas relus en assemblée, de même que pour le PV de l'assemblée du 16.12.2021 puisque publié en plus dans le bulletin communal.

Le Conseil communal